



## Assassinat de Rafic Hariri : Une nouvelle version qui dérange

Par [Chems Eddine Chitour](#)

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Mondialisation.ca, 07 décembre 2010

7 décembre 2010

« *Nous voulons coopérer avec l'enquête. Comme tous les Libanais, nous voulons connaître la vérité. Nous avons condamné l'assassinat du ministre Al-Hariri depuis le début et estimé que c'était un tremblement de terre.* » **Hassan Nasrallah** leader chiite libanais

Ce mois de décembre, le Tribunal pour le Liban va publier l'acte d'accusation pour l'assassinat de Rafic Hariri le 14 février 2005. Petit retour en arrière pour situer Rafic Hariri. Rafic (Baha ad-Din) al Hariri mort assassiné le 14 février 2005 à Beyrouth, est un homme d'affaires et homme politique libanais, musulman sunnite. Il fait fortune en Arabie Saoudite avant de diriger cinq gouvernements au Liban entre 1992 et 2004, notamment de 1992 à 1998 puis de 2000 à 2004. Il démissionne de son poste de Premier ministre en octobre 2004, à cause de tensions avec le président Émile Lahoud. Le 14 février 2005, malgré le blindage de son véhicule, un attentat-suicide commis par camionnette contenant une seule charge explosive de 1 800 kg, composée d'un mélange de Rdx, Petn et Tnt le tue en même temps qu'une vingtaine de personnes sur la route du bord de mer de Beyrouth. Les services de renseignements syriens sont immédiatement montrés du doigt par l'opposition et une partie de la population. Selon certains témoignages, il aurait reçu des menaces de la part de la Syrie. En décembre 2005, l'ancien vice-président syrien Abdel Halim Khaddam [ en exil à Paris après 20 ans de pouvoir, Ndr] confirme ces accusations.(1)

Cet assassinat marque le début de ce que certains appellent la Révolution du cèdre, Une commission d'enquête est décidée par le Conseil de sécurité le 7 avril 1995. Le 1er septembre 2005, sur la proposition du procureur allemand Detlev Mehlis, agissant dans le cadre d'une enquête internationale mandatée par l'Organisation des Nations unies (ONU) à la demande de la France, le procureur général de la République libanaise Saïd Mirza procède à l'incarcération de quatre suspects repérés grâce à leur téléphone mobile : Moustapha Hamdane (chef de la garde présidentielle), Jamil Sayyed (ancien chef de la sûreté générale), Ibrahim El-Haj (ex-directeur des forces de sécurité intérieures) et Raymond Azar (chef des services de renseignements de l'armée). Le 20 octobre, Mehlis remet son premier rapport au secrétaire général des Nations unies Kofi Annan. La rétraction du principal témoin de la commission d'enquête internationale, Hussam Taher Hussam, déclarant avoir été payé par Saâd Hariri pour figurer comme principal témoin à charge contre les autorités syriennes affaiblit le rapport Mehlis. Le 13 mars 2008 cependant, la France prétend avoir « perdu » Zouheir Siddiq. Certains y voient le signe d'un embarras face à l'effondrement de la thèse syrienne. Le 29 décembre, le Belge Serge Brammertz, procureur adjoint à la Cour pénale internationale succède à Detlev Mehlis. Le 30 mai 2007, le Conseil de sécurité de l'ONU décide de justesse, par 10 voix sur 157, la création d'un tribunal spécial chargé de juger les assassins de Hariri. Le huitième rapport rendu public en juillet 2007 a fourni plusieurs

informations nouvelles. Le Tribunal spécial pour le Liban (TSL), chargé de juger l'assassinat de Hariri, a officiellement entamé ses travaux le premier mars 2009. Le 29 avril 2009, le TSL ordonne la remise en liberté de Hamdane, Sayyed, al-Haj et Azar car, depuis leur incarcération 3 ans et 8 mois plus tôt, aucun élément n'a été obtenu pour justifier ces incarcérations(1)

### **Qui a intérêt à l'assassinat de Hariri?**

Trois parties sont désignées. C'est d'abord la Syrie, celle-ci soumise à de fortes pressions du fait, notamment des liens qui unissaient Jacques Chirac à Rafic Hariri et du fait du soutien à l'Iran. La Syrie, malgré ses dénégations, fut la première désignée par Jacques Chirac. Immédiatement, le président de la République ordonne l'envoi de quinze membres du service action de la Dgse pour protéger la famille Hariri et procéder aux premiers relevés d'indices. À Paris ou au siège des Nations unies, à New York, la pression sur Damas est à son comble. Fin avril, elle obligera la Syrie à retirer ses troupes du Liban, après 25 ans d'occupation.(2)

Cela n'empêcha pas l'Occident de continuer à accuser les services syriens avec la complicité d'un témoin qui se rétractera par la suite. Nous lisons une version parmi tant d'autres sous la plume de Gilles Munier :

« De toute évidence, s'il y a un pays qui n'avait pas intérêt à assassiner Rafic Hariri, c'est bien la Syrie. Elle n'en avait pas, non plus, la capacité. Comme Rafic Hariri se déplaçait dans un véhicule muni d'un radar qui brouillait les mécanismes de mise à feu des explosifs commandés à distance, ses assassins devaient posséder du matériel de contre-brouillage très sophistiqué. De plus, quand il quittait un endroit, trois convois blindés partaient dans des directions différentes. Comment le commando pouvait-il être sûr de sa présence dans un véhicule autrement que par un système de surveillance aérien à haute altitude? Dans la région, seuls les Etats-Unis et Israël peuvent mettre en branle de tels moyens. La revendication de l'opération par un groupe inconnu appelé «La victoire et le Djihad en Grande Syrie» n'est pas crédible. On voit mal comment le Palestinien Ahmed Abou Adas aurait pu disposer des moyens logistiques et techniques nécessaires à sa réalisation, comment il aurait pu camoufler 300 kg d'explosif C4 dans un égout sans se faire remarquer et aurait su que l'ancien Premier ministre libanais allait passer par là. Selon la résistance irakienne, l'attentat de Beyrouth ressemble à ceux dont l'origine demeure inexplicée à Baghdad. Pour Rime Allaf, de l'Institut royal des affaires internationales de Londres (Reuters - 14/2/05), il est «l'oeuvre de services secrets, pas d'une petite organisation». Il a pour but, dit-elle, de «plonger le Liban dans le chaos» et de «faire accuser la Syrie». Mustafa Al-Naser, conseiller de Rafic Hariri, va plus loin : il accuse le Mossad de l'assassinat (Iran News Agency - 15/2/05). »(3)

C'est vrai, il faut arrêter d'incriminer Israël. Cet Etat n'avait aucun intérêt dans l'assassinat de Hariri. Pas plus qu'il n'en avait en 1948 dans l'assassinat du comte Bernadotte à Jérusalem, commis par le Stern mais couvert par Ben Gourion et d'abord mis sur le compte des Arabes. Pas plus qu'il n'en avait dans les divers attentats à la grenade commis en 1950/51 contre les juifs irakiens (y compris contre des synagogues de Baghdad) afin de les faire partir d'Irak (voir Wikipédia : Naeim Giladi un ex-agent sioniste qui se confesse dans « Comment les Britanniques et les sionistes ont provoqué l'exode de 120.000 Juifs d'Irak : après 1948 », pas plus qu'il n'en avait dans l'attentat contre les bâtiments américains et britanniques en Egypte en 1954 au moment de l'arrivée au pouvoir de Nasser, afin d'empêcher tout rapprochement de Nasser avec les Etats- Unis (ce qu'on appellera

l'opération Susannah)

Pourtant curieusement Israël a refusé aux enquêteurs internationaux des images prises par ses drones sur l'assassinat de l'ancien Premier ministre libanais Rafic Hariri. De plus, c'est elle qui aurait mis la puce à l'oreille que la Syrie est derrière cet assassinat, en prétendant avoir détecté la disparition d'une tonne de produits explosifs C4 des dépôts syriens, 6 semaines avant l'assassinat. Ces deux révélations et d'autres sur le cours de l'enquête internationale menée sur l'assassinat de l'ancien Premier ministre libanais Rafic Hariri ont été révélées par le journal libanais *Al Akhbar*, à la foi d'un ancien directeur de l'enquête internationale, ayant requis l'anonymat et qui a travaillé neuf mois avec l'ancien enquêteur Detlev Mehlis.

Les Israéliens auraient justifié leur refus par « une panne technique survenue dans les caméras de ses drones deux jours avant l'assassinat et qui a duré deux jours après » ! Non persuadés de la réponse israélienne et formulant la même requête aux Américains, les enquêteurs se sont vus opposé la même fin de non-recevoir, avec les mêmes raisons. « Ce qui est étrange c'est que les Américains ont répondu par le même alibi israélien, c'est-à-dire qu'une défaillance technique a surgi sur les appareils d'espionnage le jour de l'assassinat » souligne l'enquêteur international. Ce dernier fait remarquer non sans étonnement que Detlev Mehlis n'a pas trouvé de lien entre le refus d'Israël de fournir à la Commission des images et le fait de le considérer comme suspect !

Même si Israël est « incapable » bien qu'elle soit la quatrième armée technologique au monde, de commettre un tel attentat, est tout de même le seul Etat de la région qui, non seulement avait tout intérêt à voir disparaître Hariri en tant que sunnite, donc pro-palestinien potentiel à terme, mais est également l'Etat qui avait intérêt à empêcher un rapprochement de celui-ci avec la Syrie. Il faut rappeler qu'un des jeux de mots favoris des généraux israéliens concernant le Liban est : « Leba-non-State » qu'on peut traduire par Le Non-Etat du Liban ; c'est l'« ambition » de l'Etat d'Israël pour le Liban, surtout depuis l'échec du rêve de Ben Gourion qui consistait à en faire un « émirat » maronite vassal .

Reste le Hezbollah. Le 10 août 2010, à l'occasion d'une vidéoconférence, Hassan Nasrallah, chef du Hezbollah libanais, accuse [sans preuve, Ndr] Israël d'avoir organisé et perpétré l'assassinat de Rafic Hariri. Il montre des images « interceptées » par son mouvement, prises par un avion de reconnaissance de type MK. On y voit le détail de la résidence de Rafic Hariri à Beyrouth, les routes à proximité du Parlement, et celles longeant le bord de mer près duquel a eu lieu l'attentat. Les images ne sont pas datées, et ne présentent pas d'indice permettant d'établir un lien clair avec Israël. Pour Nasrallah, écrit Alain Gresh, il aurait fallu, dès le départ, qu'elle [la Commission d'enquête] prenne en compte toutes les hypothèses, les probables et les moins probables.

«Or, dès le premier jour, la commission d'enquête n'a émis qu'une hypothèse. Cela signifie la politisation de l'enquête. Elle a désigné la Syrie et les quatre [officiers] libanais (libérés depuis). Tous les efforts ont été consacrés à la collecte de faux témoins pour étayer cette hypothèse «Dès le premier jour, ils ont exclu Israël. (...) Je ne veux pas accuser Israël, parce que je n'ai aucune preuve. Je fais des analyses comme d'autres font d'autres analyses. Mon analyse de la responsabilité d'Israël est solide comme analyse politique, mais je n'ai pas de faits.»(4)

## **L'autre version**

Une toute autre version prend à contrepied la version de la camionnette bourrée d'explosifs. Nous lisons la contribution d'un journaliste russe :

« Alors que la presse occidentale annonce l'imminente inculpation de dirigeants du Hezbollah par le Tribunal spécial pour le Liban, la revue russe Odnako remet en cause l'ensemble de l'enquête réalisée par les Nations unies. Selon Thierry Meyssan, l'ancien Premier ministre libanais Rafic Hariri aurait été assassiné avec une arme fournie par l'Allemagne. L'ancien procureur allemand et premier responsable de l'enquête onusienne, Detlev Mehlis, aurait falsifié un indice pour masquer la responsabilité de son pays. Ces révélations embarrassent le Tribunal et renversent la donne au Liban.»(5)

« Le 23 mai 2009, le journaliste atlantiste, Erich Follath, révéla dans le Spiegel Online que le procureur s'apprêtait à inculper de nouveaux suspects : des dirigeants militaires du Hezbollah. Depuis 18 mois, son secrétaire général, Hassan Nasrallah clame l'innocence de son parti. Il affirme que cette procédure vise en réalité à décapiter la Résistance pour offrir la région à l'armée israélienne. Venons-en aux faits : le convoi de Rafic Hariri a été attaqué à Beyrouth le 14 février 2005. L'attentat a fait vingt-trois morts et une centaine de blessés. Dès le départ de ces investigations, il a été admis que l'attentat avait été perpétré par un kamikaze qui conduisait une camionnette bourrée d'explosifs. Pendant longtemps, rien n'a été entrepris pour vérifier le modus operandi. Après avoir écarté l'hypothèse d'une bombe enfouie dans le sol, les enquêteurs ont considéré comme certaine la version de la camionnette sans la vérifier. Ce qui frappe en regardant les photos et les vidéos prises juste après l'attentat, c'est d'abord l'incendie. Partout des carcasses de voiture et des objets de toutes sortes brûlent. Puis, ce sont les corps des victimes : ils sont carbonisés d'un côté et intacts de l'autre. C'est très étonnant et cela n'a rien à voir avec ce que provoquent des explosifs classiques.»(5)

« La théorie d'un mélange de Rdx, Petn et Tnt dans la camionnette du kamikaze n'explique pas ces dégâts. L'explosion a dégagé un souffle d'une chaleur exceptionnellement intense et d'une durée exceptionnellement brève. Ainsi, les chairs exposées au souffle ont été instantanément carbonisées, tandis que l'envers des corps n'a pas été brûlé. Les objets à forte densité (comme la montre en or) ont absorbé cette chaleur et ont été détruits. Au contraire, les objets à faible densité (comme le linge fin du col de chemise) n'ont pas eu le temps d'absorber la chaleur et n'ont donc pas été touchés. Lorsque nous avons demandé à des spécialistes militaires quels explosifs pouvaient provoquer ces dégâts, ils ont évoqué un nouveau type d'arme qui fait l'objet de recherches depuis des décennies et de comptes rendus dans des revues scientifiques. En combinant des connaissances nucléaires et nanotechnologiques, on parvient à créer une explosion dont on contrôle précisément la puissance. On programme l'arme pour qu'elle détruise tout dans un périmètre donné, calculé au centimètre près.(...) Cette arme provoque aussi d'autres dégâts : elle exerce une forte pression sur la zone de l'explosion. Lorsque celle-ci s'interrompt, les objets les plus lourds sont projetés vers le haut. Ainsi, des voitures se sont élevées dans les airs. Techniquement, cette arme prend la forme d'un petit missile de quelques dizaines de centimètres de long. Il doit être tiré depuis un drone. En effet, plusieurs témoins ont assuré avoir entendu un aéronef survolant la scène du crime. Selon les experts militaires, en 2005, seule l'Allemagne était parvenue à maîtriser cette nouvelle technologie. C'est donc Berlin qui aurait fourni et programmé l'arme du crime. (...) Le caractère profondément malhonnête des investigations du duo Mehlis-Lehman n'a plus besoin d'être démontré. Leurs successeurs l'ont reconnu à demi-mot et ont annulé des pans entiers de procédure.»(5)

Pour Georges Corm, ancien ministre libanais des finances,

« le Tribunal international, comme avant lui la commission d'enquête, sont un instrument pour susciter des tensions et créer des problèmes à l'intérieur du Liban ». Du temps de la commission d'enquête, le procureur allemand Detlev Mehlis avait eu recours à un nombre incroyable de faux témoins pour accuser la Syrie, ensuite on a créé ce Tribunal avant même que la commission d'enquête ne débouche sur les conclusions. Les faux témoins n'ont jamais été réinterrogés pour savoir qui les avait manipulés, envoyés et subventionnés ; le Tribunal, dès son origine, était un tribunal politique. Il y avait donc, dès le départ, des arrière-pensées, probablement pour cacher les vrais commanditaires de l'opération d'assassinat, dans les conditions dramatiques que l'on connaît, du président du Conseil Rafic Hariri. Je crois que toute la stratégie américaine actuelle est plutôt la déstabilisation et l'affaiblissement du Hezbollah sur le plan interne. Afin de faciliter justement une nouvelle agression israélienne. C'est comme ça qu'on peut interpréter toutes ces fuites savamment organisées à travers le Tribunal international selon lesquelles le Hezbollah serait impliqué dans l'assassinat de Rafic Hariri, sans que personne ne pose la question « quel aurait été son intérêt de tuer Hariri. « Les mêmes puissances occidentales, qui ont fait sortir la Syrie du Liban dans des conditions dramatiques et peu glorieuses, lui demandent sans cesse maintenant de réintervenir indirectement dans les affaires libanaises. ». (6)

La situation étant très tendue, aucun des protagonistes, Etats-Unis, Liban, Syrie Iran France, n'a intérêt à ce que la situation dérape. Le procureur va prononcer, selon toute vraisemblance, un jugement qui permettra de stabiliser la situation. On ne saura pas, en définitive, ce qui s'est réellement passé et pourquoi cet assassinat.

**Pr Chems Eddine Chitour**

*Ecole Polytechnique enp-edu.dz*

### **Notes/Références**

1. Rafic Hariri: Encyclopédie Wikipédia
2. Georges Malbrunot : Assassinat de Rafic Hariri Le Figaro 4 décembre 2010
3. Gilles Munier : « Qui a assassiné Rafic Hariri ? » [http://www.michelcollon.info/\\_Gilles-Munier\\_.html](http://www.michelcollon.info/_Gilles-Munier_.html) 20 février 2005
4. Alain Gresh-Nasrallah, le Hezbollah. Le Monde diplomatique 5 avril 2010
5. Thierry Meyssan : Révélations sur l'assassinat de Rafic Hariri. Mondialisation.ca Mikhail Léontieff Odnako, 29 novembre 2010.
6. Georges Corm : « Le Tribunal spécial, un instrument pour susciter les tensions à l'intérieur du Liban » La Tribune. décembre 2, 2010

La source originale de cet article est Mondialisation.ca

Copyright © [Chems Eddine Chitour](http://www.michelcollon.info), Mondialisation.ca, 2010

---

Articles Par : **Chems Eddine**  
**Chitour**

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)